

Gouvernement et Parlement squattent la salle d'attente : petit inventaire de dossiers en souffrance...

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1824

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gouvernement et Parlement squattent la salle d'attente

Petit inventaire de dossiers en souffrance...

Jean-Daniel Delley (16 mai 2009)

Vous croyez qu'il incombe aux autorités politiques élues de trouver des solutions aux principaux problèmes que rencontre le pays? Erreur. En Suisse, gouvernement et Parlement privilégient l'attente, comme si le temps à lui seul allait se charger de cette tâche.

Les assurances sociales ne manifestent pas une santé éclatante, leur financement n'est plus assuré à terme, quand elles ne sont pas déjà lourdement déficitaires. Qu'importe, le Parlement

temporise (DP 1823).

Les coûts de la santé pèsent lourdement sur les ménages à faible et moyen revenu. Pour l'an prochain, l'augmentation des primes sera importante. Qu'importe. Depuis plusieurs années les députés n'ont pas réussi à créer des incitations susceptibles de freiner la croissance des coûts. Quant au magistrat responsable du dossier, il semble se désintéresser du sujet, après avoir aligné les réformes cosmétiques (DP 1790).

A la suite du rejet populaire du paquet fiscal en 2004, le Conseil fédéral avait promis d'alléger la charge des familles. Prévus pour cette semaine, sa décision est reportée. Après cinq ans d'attente, on n'est plus à quelques jours près!

On pourrait encore allonger la liste, par exemple à propos de la participation helvétique à l'opération Atalante (DP 1822). Parlement et gouvernement se sont durablement installés dans la salle d'attente.

Contingentement des travailleurs européens: les gesticulations gouvernementales

Une mesure inefficace tant sur l'immigration que sur le chômage, prise seulement par peur de l'UDC alors qu'il y a mieux à faire

Albert Tille (15 mai 2009)

Le Conseil fédéral donne donc mandat à Eveline Widmer-Schlumpf d'examiner l'utilité de réintroduire le contingentement, pour l'admission de travailleurs en provenance de 17 pays de l'Union européenne, levé il y a deux ans. La mesure ne toucherait pas les pays de l'Est encore sous le régime des quotas. Cette possibilité est expressément prévue par les accords bilatéraux. Pour protéger son marché du travail, la Suisse peut activer une mesure de sauvegarde si elle constate une forte recrudescence d'immigration.

Les conditions de la mise en œuvre de cette clause sont remplies. En effet, encouragées par des affaires florissantes, nos entreprises ont engagé, mi-2008, un nombre important d'étrangers avec des contrats de longue durée. Cependant, la possibilité d'intervention de ladite clause est bien délimitée. La Suisse peut réintroduire pendant deux ans des quotas qui correspondent à la moyenne des trois dernières années majorée de 5% (p.180 du *Message* du 23.6.1999).

Mais l'activation de la sauvegarde serait

complètement illusoire. L'engagement de main-d'œuvre étrangère est étroitement dépendante de la conjoncture. L'immigration a commencé son déclin ces derniers mois et va se poursuivre avec la crise que nous abordons. Elle sera très certainement inférieure à des quotas prenant pour référence trois années de croissance avec un bonus de 5%. Le Conseil fédéral est sans doute convaincu de la totale inutilité d'une mesure assurément sans effet et relevant de la gesticulation. Il entend prendre de vitesse l'UDC, qui n'aurait